



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/14028
27 juin 1980
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 27 JUIN 1980, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'AFRIQUE DU SUD
AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre du Ministre sud-africain des affaires étrangères et de l'information,
M. R. F. Botha, j'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte d'une lettre
qu'il a adressée à Votre Excellence le 27 juin 1980.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la
présente lettre ainsi que celui de la lettre jointe comme document du Conseil
de sécurité.

Veillez agréer, etc.

Le Représentant permanent,
(Signé) J. Adriaan EKSTEEN

ANNEXE

Lettre datée du 27 juin 1980 adressée au Président du Conseil
de sécurité par le Ministre des affaires étrangères et de
l'Information d'Afrique du Sud

L'Afrique du Sud a toujours été et demeure en faveur du dialogue comme moyen de résoudre les différends. S'agissant de l'Angola, cet objectif a été gravement contrarié par les actes persistants de violence perpétrés à partir du territoire angolais par la South West Africa People's Organization (SWAPO).

La région frontalière entre le Sud-Ouest africain/Namibie et l'Angola a été et est encore le lieu d'incidents fréquents dus aux activités terroristes de la SWAPO. Le Secrétaire général a été tenu informé au cours de ces deux dernières années de ces incidents, au nombre desquels l'assassinat délibéré de civils, l'enlèvement d'écoliers, la pose de mines et d'autres actes injustifiables de sabotage et de destruction. Pas plus tard qu'hier, le Gouvernement sud-africain a eu à nouveau motif d'appeler l'attention du Secrétaire général sur des activités terroristes de la SWAPO ayant entraîné la mort de 46 civils, l'enlèvement de 71 écoliers et occasionné des blessures à 35 autres civils, au cours de la période allant de mars à mai 1980.

En outre, dans la région sud de l'Angola, une situation de guerre civile et d'instabilité prévaut depuis environ cinq ans, comme le montre le grand nombre de réfugiés en provenance de cette région ravagée qui affluent périodiquement vers le Sud-Ouest africain/Namibie. L'Afrique du Sud, à grands frais pour elle-même, a toujours accueilli ces réfugiés sans aucune assistance internationale.

L'Afrique du Sud est responsable de la sécurité et de la protection des habitants du Sud-Ouest africain/Namibie et de leurs biens. Dans l'exercice de cette responsabilité, elle ne peut rester sans réagir alors que la SWAPO cherche à imposer sa volonté au peuple du Territoire par la force des armes, l'assassinat et les enlèvements.

Le fait que l'Afrique du Sud tient à régler les différends par des voies pacifiques et à instaurer la paix et la stabilité en Afrique australe a été confirmé il y a plus de deux ans par son acceptation d'un plan de règlement constitutionnel de la situation dans le Sud-Ouest africain/Namibie.

A l'heure actuelle, le Conseil de sécurité est engagé dans un débat portant sur de prétendus "actes d'agression" perpétrés par l'Afrique du Sud contre l'Angola. L'Afrique du Sud rejette catégoriquement une telle accusation. Elle ne nourrit aucune intention hostile vis-à-vis de l'Angola ni de sa population.

Comme toujours, les problèmes frontaliers sont la conséquence directe des activités de la SWAPO. Les autorités angolaises savent également que toute action des forces de sécurité sud-africaines est dirigée exclusivement contre la SWAPO, et non contre l'Angola ni contre sa population.

Les allégations selon lesquelles l'Afrique du Sud aurait utilisé plusieurs brigades sont ridicules. En réalité, c'est une petite équipe de combat, bénéficiant d'un certain appui aérien, qui a participé à l'opération entreprise contre la SWAPO. En outre, les allégations selon lesquelles les forces sud-africaines auraient causé la mort de civils et la destruction de biens immobiliers et de bétail, sont dénuées de tout fondement. Les personnes tuées lors de l'opération étaient membres de la SWAPO ou participaient à ses activités. L'Afrique du Sud n'a jamais mené d'opérations contre des civils. Si des civils ont été tués, leur mort est probablement due à la guerre civile qui n'a cessé de faire rage dans la région.

L'Afrique du Sud n'a jamais affronté le mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA), sauf le 23 juin 1980, lorsque, au cours d'une opération dirigée contre la SWAPO, un hélicoptère sud-africain a essuyé le tir des forces du MPLA qui se trouvaient dans le voisinage et a été endommagé. Après que l'hélicoptère eut effectué un atterrissage forcé, les forces du MPLA ont attaqué les deux hommes de l'équipage, et tué l'ingénieur-mécanicien. Le pilote, en luttant pour défendre sa vie et s'échapper, a tué plusieurs soldats du MPLA.

L'équipe de combat engagée dans l'opération dirigée contre la SWAPO a commencé à réintégrer sa base il y a quelques jours et les éléments avancés ont traversé la frontière du Sud-Ouest africain/Namibie au début d'après-midi le 26 juin 1980. Le retrait sera terminé dans un jour ou deux.

L'Afrique du Sud tient à vivre en paix avec tous ses voisins et à participer au développement de l'ensemble de la région. Toutefois, cela lui sera impossible aussi longtemps que la SWAPO sera autorisée à poursuivre ses actes de violence armée contre la population du Sud-Ouest africain/Namibie. L'Afrique du Sud n'a pas d'autre choix que de continuer à éliminer les sources de menace en provenance de pays qui donnent ouvertement asile à des terroristes et leur permettent d'utiliser leur territoire pour lancer des attaques contre le Sud-Ouest africain/Namibie.

C'est la SWAPO qui doit être condamnée.

Je vous prie également instamment, Monsieur le Président, ainsi que le Conseil de sécurité, de persuader la SWAPO de mettre fin à sa campagne de violence contre la population du Sud-Ouest africain/Namibie.

